

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : SA d'HLM Erilia : aide à la réalisation de 6 logements locatifs sociaux à Marseille
16ème arrondissement.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la construction et la réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la S.A. d'HLM ERILIA domiciliée 72 bis rue Perrin-Solliers 13291 Marseille Cedex 6, sollicite l'octroi d'une subvention de 30 000 € pour l'acquisition-amélioration de 6 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération « Bastide Pelouque », rue Bernex à Marseille 16^{ème} arrondissement, pour un budget prévisionnel de 796 944 €

L'octroi de l'aide sollicitée sera associé à la réservation pour le Département de 1 logement sur l'opération.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I et II.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM ERILIA d'une subvention de 30.000 € destinée à accompagner l'acquisition-amélioration de 6 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération « Bastide Pelouque » à Marseille 16^{ème} arrondissement, pour un coût prévisionnel TTC de 796.944 €;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation d'un logement sur l'opération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL